

Les dérogations scolaires

Une dérogation, c'est quoi ?

Les enfants sont affectés dans les écoles de la ville selon leur adresse. Toutefois, dans certaines circonstances exceptionnelles et pour des raisons dûment motivées, il peut être demandé de scolariser un enfant dans une autre école de la commune sous réserve des places disponibles et des effectifs de l'école souhaitée.

IMPORTANT : ne seront présentées à la commission que les demandes de dérogation scolaire complètes et conformes aux critères cités ci-dessous.

Une dérogation à votre secteur scolaire au sein de la commune peut-être sollicitée si la demande est liée aux motifs suivants :

- Situation professionnelle des parents (lieu de travail/horaires) qui ne permettrait pas de déposer l'enfant dans une école du secteur de domicile ;
- Mode de garde de l'enfant en dehors des heures scolaires : assistante maternelle, famille, ami.e... ;
- Raisons de santé de l'enfant ou de la personne accompagnante.

Elle est accordée pour le cycle maternel (de la petite section à la grande section) ou élémentaire (du cours préparatoire au cours moyen 2).

Elle doit être renouvelée lors du passage de la grande section au cours préparatoire.

Quelle est la procédure ?

- Créer ou mettre à jour votre compte dans « l'espace démarches » sur le site internet de la Ville ivry94.fr et, si besoin, contacter le service Pôle Familles par téléphone ou par mail.

1. Vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre école de la commune :

- Télécharger et compléter le formulaire sur le site de la Ville et joindre les pièces justificatives à votre demande.
En cas de fratrie (frères et/ou soeurs), télécharger un formulaire par enfant.
Si vous n'avez pas la possibilité de le télécharger, contacter le service Enseignement ou les Maisons municipales de quartier.

Téléchargez votre formulaire ici

2. Vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre commune :

- Contacter la commune souhaitée pour connaître les démarches puis vous rapprocher du service Enseignement.

Pièces à fournir

- Formulaire complété (recto verso).
- La photocopie de votre dernière quittance de loyer ou un titre de propriété.
- Une attestation du justificatif de domicile (autre que les parents) gardant l'enfant.
- La photocopie du justificatif de domicile de la personne gardant l'enfant.
- Joindre le contrat si votre enfant est accueilli en crèche.
- Joindre le contrat si votre enfant est gardé par une assistante maternelle.
- Joindre le contrat si votre enfant est accueilli en halte-garderie.
- Un certificat médical récent d'un spécialiste en cas de problème de santé de l'enfant ou des parents.
- Une attestation de l'employeur ou une attestation de formation des parents précisant les lieux et horaires.
- Un extrait Kbis auto-entrepreneur.

Adresses utiles

Service Pôle Familles

37 rue Saint-Just - 94200 Ivry sur Seine
01 49 60 24 03
pole.familles@ivry94.fr

Dossier à envoyer par courrier :

Mairie d'Ivry-sur-Seine
Service Enseignement
Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex

Dossier envoyé par mail :

scolaire@ivry94.fr

Renseignements par téléphone :

01 49 60 26 27 / 01 49 60 28 39

Ces procédures sont valables pour les enfants de maternelles et d'élémentaire



Tous dossiers incomplets, non signés et/ou ne correspondant pas aux critères cités sur la page d'accueil du formulaire ne seront pas pris en compte.

Transmission du dossier complété aux adresses postales ou courriel citées ci-dessous

Direction Scolarité et Accueils de Loisirs Educatifs

Service Enseignement

Mairie- d'Ivry-sur-Seine - Esplanade Georges Marrane – 94200 Ivry-sur-Seine

Tel : 01 49 60 26 27 ou 28 39 – courriel : scolaire@ivry94.fr

Demande de dérogation

(Pour une autre école d'Ivry sur Seine)

Rentrée scolaire de septembre 2024

PREMIÈRE DEMANDE : OUI NON

NOM DE L'ÉCOLE SOUHAITÉE :

Maternelle Élémentaire

Niveau de classe actuel (obligatoire) : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Enfant concerné (écrire lisiblement) :

Nom et prénom(s) :

Date de naissance : / /

Féminin

Masculin

École fréquentée actuellement (obligatoire) :

École du secteur de résidence (obligatoire) :

Renseignements concernant les parents (écrire lisiblement) :

Cocher la case correspondante

Situation de famille : Mariés – Divorcés - Veuf(ve) – Séparés – Célibataire - Union libre - PACS

État Civil (à remplir entièrement)

	Représentant 1	Représentant 2
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Adresse mail		
portable		
domicile		
travail		

Situation professionnelle

	Représentant 1	Représentant 2
Situation professionnelle (justificatifs obligatoires)		
Villes employeurs		
Jours travaillés		
Horaires de travail		

Frères et sœurs scolarisés (écrire lisiblement) :

<i>Nom et prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Établissement scolaire fréquenté</i>

Motif de la demande (écrire lisiblement) : Possibilité de joindre un courrier

DATE ET SIGNATURE (obligatoire)